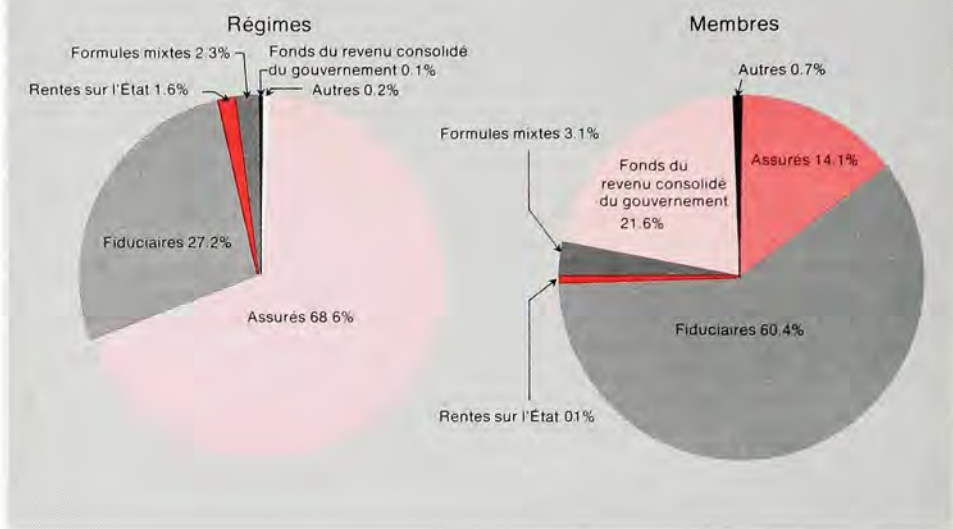


Régimes de pensions et membres par organisme de consolidation



de 195.5 en 1970 à 223.7 en 1971, dans l'industrie minière de 159.4 à 169.9, dans les services de 166.4 à 178.0 et dans les administrations locales de 183.2 à 200.2. Les concepts et méthodes employés pour l'élaboration de cette statistique sont expliqués dans le bulletin annuel.

Le tableau 8.22 donne la moyenne des taux de rémunération dans 12 villes canadiennes le 1^{er} octobre 1971. Les taux de salaire horaire et hebdomadaire sont indiqués pour 23 professions dans la construction et l'industrie manufacturière, de même que les traitements des hommes et des femmes occupant divers emplois de bureau.

Le tableau 8.23 fournit des données sommaires sur les conditions de travail des ouvriers et des employés de bureau dans l'industrie manufacturière et dans l'ensemble des branches d'activité pour les années 1969-71. Les pourcentages indiquent les proportions que les ouvriers ou les employés des établissements déclarant sous certaines rubriques représentent par rapport au nombre total de ces travailleurs dans tous les établissements enquêtés; ils ne correspondent pas nécessairement aux proportions de travailleurs effectivement pris en compte aux diverses rubriques. On trouvera de plus amples détails et des renseignements supplémentaires dans le bulletin annuel intitulé *Conditions de travail dans l'industrie canadienne*, qui est préparé et publié par le ministère du Travail à partir des résultats d'une enquête effectuée chaque année auprès de quelque 38.000 unités déclarantes et se rapportant au 1^{er} mai.

8.4 Régimes de pensions

Au Canada, les régimes de pensions à l'intention des travailleurs ont une longue histoire. L'un des premiers programmes organisés a été créé par le gouvernement fédéral en 1870; il fut suivi en 1874 par le régime du Chemin de fer du Grand Tronc visant les commis aux écritures et le personnel sédentaire. Jusque dans les années 1940 le principe des régimes de pensions a fait son chemin lentement, mais à partir de cette date le rythme s'est accéléré pour se poursuivre jusque dans les années 1950 et 1960. Une enquête récente a révélé qu'au cours de la dernière décennie le nombre des programmes a augmenté de près de 80%, passant de 9.000 en 1960 à plus de 16.000 au début de 1970; le champ d'application a été élargi pour englober un autre million de travailleurs, et le nombre des participants est ainsi passé de 1.8 million en 1960 à plus de 2.8 millions au début de 1970. Suivant ces derniers chiffres, près de 40% des travailleurs rémunérés au Canada participaient à un régime de pensions.